



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

BON A PUBLIER

COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION ET DE DISCIPLINE DECISION N° 024/FECAFOOT/CFHD/2024

(Homologation des phases aller et retour du championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;

Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;

Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT tenue le 10 octobre 2023;

Vu le règlement du championnat MTN Elite Two pour la saison 2023/2024 ;

Vu la décision N° 046/FECAFOOT/CFHD/2023 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 29 novembre 2023 portant homologation du match ayant opposé Avion Academy à Union des Mouvements Sportifs de Loum;

Vu la décision N° 052/FECAFOOT/CFHD/2023 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 29 novembre 2023 portant homologation du match ayant opposé Victoria United à APEJES de Mfou;

Vu la décision N° 056/FECAFOOT/CFHD/2023 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 29 novembre 2023 portant homologation du match ayant opposé Victoria United de Limbe à Union des Mouvements Sportifs de Loum;

Vu la décision N° 014/FECAFOOT/CFHD/2024 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 29 février 2024 portant homologation du match ayant opposé Victoria United de Limbe à Avion Academy;

Vu la décision N° 015/FECAFOOT/CFHD/2024 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 29 février 2024 portant homologation du match ayant opposé Union des Mouvements Sportifs de Loum à Victoria United de Limbe;

Vu la décision N° 016/FECAFOOT/CFHD/2024 de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline du 1^{er} mars 2024 portant homologation du match ayant opposé APEJES de Mfou à Union des Mouvements Sportifs;

L'an deux mille vingt-quatre et le sept mars, s'est tenue au siège de la Fédération Camerounaise de Football, une session de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline de la FECAFOOT, pour statuer sur la phase aller et retour du championnat professionnel MTN Elite Two saison sportive 2023/2024.

1116 Yaoundé - Cameroun
sgoffice@fecafoot.org
www.fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable: M089600013325C



COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- | | |
|----------------------------------|---------------------|
| 1. M. NKENGNI Félix, | Président ; |
| 2. OJONG ERET Simon, | Vice-president; |
| 3. Me KEYANTIO Augustin, | Rapporteur Ad-hoc ; |
| 4. Me NGADJUI SIKO Louis Nestor, | Membre ; |

PAR CES MOTIFS :

Statuant publiquement en matière d'homologation et à l'unanimité des voix de ses membres présents ;

- Déclare closes les phases aller et retour du championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024 ;
- Homologue lesdites phases sur le mérite des classements ci-dessous :

POULE A

CLASSEMENT	CLUBS	NOMBRE DES POINTS
1 ^{er}	DYNAMO FC DE DOUALA	30
2 ^{eme}	CANON SPORTIF DE YAOUNDE	30
3 ^{ème}	GAZELLE FA DE GAROUA	26
4 ^{ème}	COLOMBE DU DJA ET LOBO	26
5 ^{ème}	AIGLE ROYAL DE LA MENOUA	25
6 ^{ème}	UNION SPORTIVE DE DOUALA	24
7 ^{ème}	PWD DE BAMENDA	24
8 ^{ème}	BAMBOUTOS DE MBOUDA	23
9 ^{ème}	AS FORTUNA DE MFOU	17
10 ^{ème}	LES ASTRES DE DOUALA	17

POULE B

CLASSEMENT	CLUBS	NOMBRE DES POINTS
1 ^{er}	STADE RENARD DE MELONG	31
2 ^{eme}	COTON SPORT DE GAROUA	29
3 ^{ème}	YONG SPORT ACADEMY	24
4 ^{ème}	FAUVE AZUR ELITE	23
5 ^{ème}	VICTORIA UNITED OF LIMBE	22
6 ^{ème}	UMS DE LOUM	18
7 ^{ème}	FOVU CLUB DE BAHAM	17
8 ^{ème}	AVION ACADEMY DE DOUALA	14
9 ^{ème}	APEJES DE MFOU	12

- Déclare par conséquent, sous réserve d'éventuelles décisions des organes juridictionnels de la FECAFOOT qu'à l'issue des phases aller et retour du championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024, sont qualifiés pour les play-offs les clubs suivants :

- DYNAMO FC DE DOUALA;
 - CANON SPORTIF DE YAOUNDE;
 - GAZELLE FA DE GAROUA;
 - COLOMBE DU DJA ET LOBO;
 - STADE RENARD DE MELONG;
 - COTON SPORT DE GAROUA;
 - YONG SPORT ACADEMY;
 - FAUVE AZUR ELITE ;
- Déclare en outre, sous réserve d'éventuelles décisions des organes juridictionnels de la FECAFOOT qu'à l'issue des phases aller et retour du championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024, sont qualifiés pour les play-Downs les clubs suivants :
- AIGLE ROYAL DE LA MENOUA;
 - UNION SPORTIVE DE DOUALA ;
 - PWD DE BAMENDA;
 - BAMBOUTOS DE MBOUDA;
 - AS FORTUNA DE MFOU;
 - LES ASTRES DE DOUALA;
 - VICTORIA UNITED OF LIMBE;
 - UMS DE LOUM ;
 - FOVU CLUB DE BAHAM ;
 - AVION ACADEMY DE DOUALA;
 - APEJES DE MFOU.

Fait à Yaoundé, le 07 mars 2024;

LE PRESIDENT



NKENGNI Félix

VICE-PRESIDENT



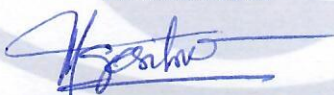
OJONG ERET Simon

LE RAPPORTEUR-HOC



Me KEYANTIO Augustin

LE MEMBRE



Me NGADJUI SIKO Louis Nestor